

Titre du projet :

Module léger de formation à destination des CCATM sur les grandes règles qui régissent l'Aménagement du Territoire en région wallonne

Durée :

1h30

Date de début :

À la demande

Territoire :

Hainaut

Thématiques :

Urbanisme - Aménagement du territoire

Axes de travail :

Information - Éducation

Partenaires :

Potentiellement toutes les Communes du Hainaut ayant une CCATM

Financier :

Région wallonne (DGO4)

Contacts :

Line François (Espace Environnement) : lfrancois@espace-environnement.be

RÉALISATION D'UN MODULE DE FORMATION À DESTINATION DES CCATM SUR LES RÈGLES DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE EN RÉGION WALLONNE

OBJECTIFS GÉNÉRAUX DU PROJET

Suite à des rencontres des représentants des Communes et des CCATM (Commission Consultative communale d'Aménagement du Territoire et de Mobilité), une demande importante de formation directe des membres des CCATM est apparue.

Cette demande est d'autant plus forte que de nombreuses CCATM ont récemment été renouvelées.

Espace Environnement a créé un premier module de formation qui explique et concrétise les éléments qui fondent l'Aménagement du Territoire : les schémas, les plans, les règlements, la participation.

Y sont visualisés des SSC (Schéma de structure communal), RCU (Règlement communal d'urbanisme), RUE (Rapport urbanistique et environnemental), PCA (Plan communal d'aménagement), différents types de permis... avec accentuation sur certains cas, selon des attentes à court terme de la commune concernée.

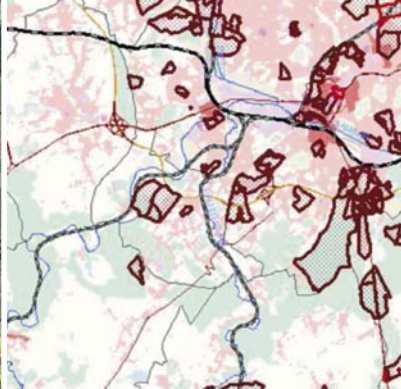
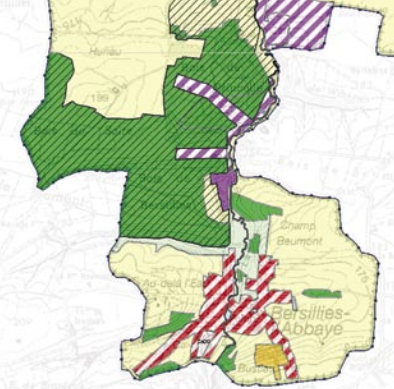
Y sont également précisées et illustrées les compétences de la commission d'avis.

Ce module de formation est dispensé dans la commune lors d'une séance de la CCATM et permet donc à chaque membre d'en bénéficier.

Cette formation se veut pédagogique; son objectif final est que tous les membres, quel que soit leur niveau de connaissance de base en Aménagement du Territoire, acquièrent un bagage commun qu'ils puissent utiliser correctement dans leur remise d'avis.

IMPLICATION PARTICULIÈRE D'ESPACE ENVIRONNEMENT DANS LE PROJET

- Création d'un module de formation au moyen d'un montage PowerPoint comprenant de nombreux éléments visuels : photos, extraits de cartes et plans. Le module est divisé en deux parties :
 - › l'explication des fondements de l'Aménagement du Territoire en région wallonne ;
 - › des éléments plus spécifiques à la commune concernée déterminés en collaboration avec celle-ci, souvent le conseiller en Aménagement du Territoire.
- Animation d'une réunion de CCATM sur base de la présentation du module et de questions-réponses.



DÉMARCHE

- Les communes qui souhaitent bénéficier de cette formation prennent contact avec nous.
- Nous déterminons les attentes précises que peut avoir la commune, par exemple la réalisation à court terme d'un schéma de structure communal afin de détailler plus spécifiquement les outils visés lors de la formation.
- Le montage PowerPoint est adapté au mieux à ces attentes.
- L'animation de la réunion se veut très interactive avec les membres de la CCATM qui peuvent à tout moment poser leurs questions.
- À toutes fins utiles, la commune reçoit une copie du montage.
- Les personnes ayant participé à la formation peuvent nous contacter pour toute question complémentaire.

RÉSULTATS

Cinq communes ont déjà bénéficié, à la satisfaction de toutes, de cette formation : Montigny-le-Tilleul, Lobbes, Erquelinnes, Sivry-Rance et Les Bons Villers.

PERSPECTIVES

Certaines communes ayant bénéficié de la formation souhaitent recevoir des compléments de formation sur des outils spécifiques applicables sur le territoire de leur commune et qui influencent donc les sujets traités habituellement en Commission.

